



ÉVALUATION CITOYENNE DE LA PERFORMANCE DE MINE CANADIAN MALARTIC

MINE
CANADIAN
MALARTIC



DONNEZ VOTRE AVIS!

Que pensez-vous de la performance environnementale, de l'implication sociale et de la contribution économique de Mine Canadian Malartic?

Depuis la mise en œuvre du *Guide de cohabitation* en 2016 et de son *Plan d'action pour prévenir, gérer et atténuer les impacts de ses activités*, Mine Canadian Malartic (MCM) a entrepris de nombreuses actions pour s'assurer que sa performance respecte les standards les plus élevés.

MCM souhaite désormais avoir votre avis afin de savoir dans quelle mesure ses engagements et ses interventions ont répondu à vos besoins et à vos attentes.

En remplissant un court questionnaire d'évaluation, vous permettrez à MCM de s'assurer que ses actions contribuent au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie à Malartic.

Les réponses des citoyens de Malartic seront compilées, déposées auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et rendues publiques dans une prochaine parution du bulletin d'information de MCM.

**MCM est à votre écoute.
Merci de répondre à ce court sondage.**

LA PERFORMANCE DE MCM SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL



Faits saillants 2016-2018

L'AIR

Une préoccupation de tous les instants, de nombreux dispositifs de surveillance et de gestion

- ▶ Trois stations de mesures fixes et deux stations mobiles près des travaux de déviation de la route 117 et du Projet Extension Malartic mesurent le niveau de particules en temps réel.
- ▶ Un logiciel, conçu par l'équipe de MCM, prédit l'émission de poussières et plusieurs mécanismes permettent la gestion des dépassements : système d'alerte automatique, évaluation terrain, mesures d'atténuation, etc.

Une étude sur l'évaluation des risques toxicologiques

En juin 2016, MCM a rendu public une étude sur l'évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine.

- ▶ Réalisée par des experts indépendants s'appuyant sur les données d'opération et sur des hypothèses prudentes, l'analyse a démontré que les activités de la mine ne présentaient pas de risque significatif pour la santé.

SAVEZ-VOUS QUE?

Depuis mai 2015, MCM est conforme à 100 % aux normes québécoises en matière de qualité de l'air, en application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère.

LE BRUIT

Une surveillance continue et de nombreux leviers d'atténuation

- ▶ Quatre stations acoustiques fixes à Malartic et deux stations acoustiques mobiles à proximité des travaux du Projet Extension Malartic mesurent en permanence le bruit.
- ▶ Une carte acoustique dynamique identifie en temps réel les bruits prédominants des équipements, en fonction de la direction et de la vitesse du vent.
- ▶ Une dizaine de mesures d'atténuation contribuent à limiter le bruit : panneaux acoustiques, arrêt des travaux si requis, équipements spécifiques sur les véhicules, etc.

LES VIBRATIONS (SAUTAGES)

Analyse conjointe des effets des vibrations sur les maisons témoins

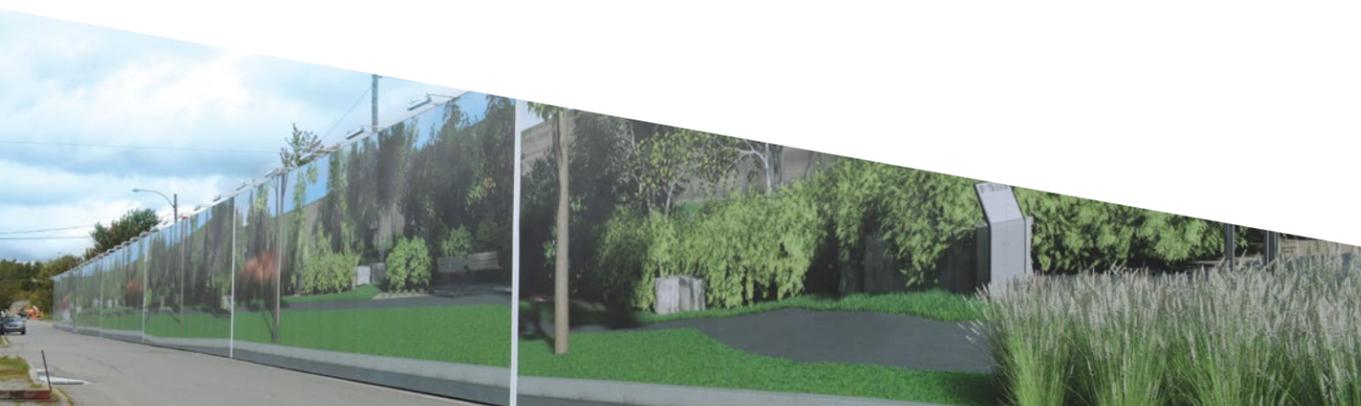
En 2016, l'ancien Comité de suivi Canadian Malartic et MCM ont lancé une étude conjointe afin d'analyser l'effet des vibrations sur les bâtiments à Malartic.

- ▶ **À la lumière de l'analyse des quatre maisons témoins, des experts ont conclu que rien n'indiquait que les vibrations des sautages de MCM avaient affecté les maisons témoins et généré de dommages structuraux.**

Respect de la réglementation : des efforts continus, une amélioration constante

MCM utilise de nombreuses mesures d'atténuation des vibrations et des effets des sautages : campagnes d'information auprès des citoyens, utilisation de détonateurs électroniques, utilisation de charges explosives *étagées*, etc.

- ▶ **L'effort soutenu et constant des équipes a permis d'augmenter la conformité réglementaire des sautages chaque année entre 2016 et 2018. La moyenne est désormais de 99,4 %.**



L'EAU

Une gestion responsable de l'eau

La consommation d'eau de MCM reste stable malgré l'accroissement de ses activités ces dernières années.

MCM a mis en place un Programme de suivi de puits domestiques qui s'échelonne de 2016 à 2021. Il s'agit d'une démarche volontaire pour répondre à des préoccupations citoyennes concernant un potentiel rabattement (baisse) de la nappe phréatique.

- ▶ **Depuis l'implantation du programme, les concentrations des paramètres mesurés pour le suivi de la qualité de l'eau des puits sont toujours du même ordre de grandeur. Pour ce qui est du suivi du niveau d'eau, aucune tendance à la baisse ni variation anormale n'est observée. En somme, rien n'indique que les activités de MCM aient pu avoir modifié la qualité de l'eau ou le niveau d'eau dans les puits.**



SAVEZ-VOUS QUE?

MCM a reçu, en 2018, le Prix de la qualité de l'eau souterraine pour son engagement dans la réalisation de l'analyse des puits domestiques remis par les Organismes de bassin versant du Témiscamingue et de l'Abitibi-Jamésie et par l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue.

LA BIODIVERSITÉ

En 2017, MCM a élaboré un Plan de conservation de la biodiversité. Une importante démarche de consultation a été réalisée auprès de 15 communautés d'intérêts afin de connaître leurs préoccupations et leurs enjeux. Un partenariat a également été mis sur pied avec la nouvelle chaire industrielle de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sur la biodiversité en contexte minier.

LA RESTAURATION

Les études et les essais sur le terrain se poursuivent afin de déterminer les meilleures techniques possibles de restauration. Le souhait de MCM demeure le même : choisir une stratégie lui permettant de valoriser les rejets miniers pour la restauration du site plutôt que d'utiliser les matériaux d'emprunt naturels tels que les argiles, sables et graviers.



L'IMPLICATION DE MCM SUR LE PLAN SOCIAL

Faits saillants 2016-2018

Co-construire avec la communauté de Malartic

De 2015 à 2017, MCM a mené une démarche d'envergure de collaboration citoyenne axée sur la concertation. Plusieurs solutions ont été identifiées collectivement et ensuite mises en œuvre dans le but de prévenir, d'atténuer ou de compenser les impacts que peuvent générer les activités de la mine, mais aussi d'en maximiser les retombées positives.

Atténuer et compenser : élaboration du Guide de cohabitation

En 2016, un groupe de travail composé de représentants de la Ville de Malartic, de l'ancien Comité de suivi Canadian Malartic et de MCM a collaboré à l'élaboration du *Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et à l'acquisition de propriétés à Malartic*.



Bilan du Guide de cohabitation entre 2016 et 2018 :

- ▶ En moyenne, 92 % de la population de Malartic a adhéré au programme de compensation offert par MCM depuis 2016.
- ▶ Dans le cadre de ce programme, 13,4 millions \$ ont été versés aux résidents de Malartic.
- ▶ À la fin de l'année 2018, MCM avait acquis 42 maisons.

INFORMER ET DIALOGUER : DES EFFORTS CONCRETS ET DES OUTILS ADAPTÉS

Depuis 2016, MCM a créé de nombreuses occasions permettant aux citoyens d'être informés de façon régulière sur ses activités et ses projets, tout en leur offrant la possibilité d'échanger directement avec les représentants de la mine :



ouverture d'un local communautaire situé au cœur de Malartic;



création du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic en 2017, en remplacement du Comité de suivi Canadian Malartic qui existait depuis 2009;



publication et distribution d'un bulletin d'information trimestriel à l'ensemble des citoyens de Malartic;



consultation publique portant sur le Projet souterrain Odyssey;



mise sur pied d'une politique de résolution des plaintes permettant aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations, directement à la mine ou par l'entremise d'une ligne téléphonique sans frais.

▶ Entre 2016 et 2018, les plaintes ont baissé de 94 %. En 2018, 6 plaintes ont été formulées comparativement à 104 en 2016.

Soutenir les initiatives et les projets communautaires

L'engagement communautaire de MCM se traduit notamment par de nombreuses contributions financières aux organismes communautaires de Malartic, à la recherche et à l'enseignement, mais également par le biais du Programme d'implication bénévole auprès de ses employés.



Entre 2016 et 2018, MCM a remis plus de 2,5 millions \$ pour soutenir plusieurs projets dans les domaines des arts et de la culture, de l'éducation, de la santé, des sports et de l'environnement.

MCM soutient financièrement les travaux du *Plan de développement durable* de la ville en vue d'assurer la qualité de vie des citoyens de Malartic à la fin de l'exploitation de la mine.



MCM s'est engagée à verser une contribution de 1,5 million \$ au Fonds de développement ÉcoMalartic entre 2016 et 2020.



Le Fonds Essor Canadian Malartic (FECM), qui reçoit une contribution annuelle de 150 000 \$ de la part de MCM, vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel.

Entre 2016 et 2018, le FECM a remis plus de 475 000 \$ à la communauté de Malartic.

SAVEZ-VOUS QUE?

Le FECM a conclu une entente avec le Comité Piste 4 Saisons, un sentier multifonctionnel reliant Malartic et Rivière-Héva, afin d'y contribuer à hauteur de 75 000 \$ sur 3 ans.

LA CONTRIBUTION DE MCM SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE



Faits saillants 2016-2018

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE CRÉATEUR D'EMPLOIS ET GÉNÉRATEUR DE REVENUS IMPORTANTS ...

- ▶ MCM a créé plusieurs nouveaux emplois depuis 3 ans. Son effectif a connu une hausse de 9 % depuis 2016 et celui des employés des entrepreneurs présents sur le site a augmenté de 57 %.
- ▶ Aujourd'hui, MCM compte plus de 1 800 travailleurs à temps plein à la mine. Au total, 9 % des emplois de l'industrie minière en Abitibi-Témiscamingue sont soutenus uniquement par MCM.
- ▶ Le nombre de ses fournisseurs régionaux a quasiment doublé en 3 ans. Il est passé de 500 à près de 950 entre 2016 et 2018.



... NOTAMMENT À MALARTIC

1. Emplois et contrats :

- ▶ De façon générale, depuis 2016, environ 22 % des employés de MCM sont originaires de Malartic. De plus, 15 % proviennent de Rivière-Héva et de Dubuisson. Au total, plus d'un tiers des employés provient du Grand Malartic.
- ▶ En moyenne, la valeur des contrats octroyés par MCM à Malartic représente 20 % de l'ensemble des dépenses effectuées en Abitibi-Témiscamingue.
- ▶ Entre 2016 et 2018, MCM a contribué pour 9 millions \$ au total en taxes municipales.

2. Programme de revente

L'accès au Programme de revente des maisons acquises par MCM dans le cadre du *Guide de cohabitation* profite à tous les acheteurs potentiels.

- ▶ Le prix de vente des maisons correspond au coût d'achat par MCM. De plus, MCM offre aux nouveaux propriétaires **un boni d'accession résidentielle**.
- ▶ À la fin de 2018, **15 maisons avaient été vendues** après avoir été rénovées par MCM ou en offrant aux nouveaux propriétaires une somme d'argent équivalant à la valeur des rénovations nécessaires.
- ▶ En 2018, 5 des maisons vendues par MCM ont été acquises par des résidents de Malartic et 10 par de **nouveaux arrivants**.

SAVEZ-VOUS QUE?

Le Projet Extension Malartic prolonge la durée de vie de la mine de 6 ans et, avec elle, les emplois et les contrats qu'elle génère.



UNE RECONNAISSANCE RÉGIONALE ET NATIONALE DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE MCM



- ▶ MCM a été lauréate lors des Mercuriades 2018 dans la catégorie *Contribution au développement économique et régional*. Lancé en 1981 par la **Fédération des chambres de commerce du Québec**, il s'agit du plus prestigieux concours d'affaires du Québec.
- ▶ L'équipe de MCM a été nommée grande gagnante de la catégorie *Contribution au développement économique* au 38^e Gala de l'Entreprise de la **Chambre de commerce de Val-d'Or**, en 2018.
- ▶ En 2017, MCM a remporté le Prix « *Conviction* » de la **Chambre de commerce et d'industrie de Malartic** qui récompense une entreprise au sein de laquelle les employés ont la conviction qu'ils peuvent réaliser de grands projets.



MINE
CANADIAN
MALARTIC

RELATIONS AVEC
LA COMMUNAUTÉ

1041

Bienvenue
à tous!

MINE
CANADIAN
MALARTIC

MERCI DE PRENDRE QUELQUES MINUTES POUR REMPLIR LE FORMULAIRE JOINT À CE DOCUMENT.

S.V.P. nous faire parvenir votre formulaire **d'ici le 31 janvier.**



Par la poste

en utilisant l'enveloppe préaffranchie jointe
au questionnaire.



En déposant votre formulaire en personne au local de relations communautaires :

1041, rue Royale, Malartic

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
ou le vendredi de 8 h 30 à 12 h

CANADIANMALARTIC.COM

